

## LES PRODUITS FINANCIERS DISPONIBLES ET ADAPTES A LA CIBLE DU PAIFAR-B

### 01 Crédit-bail

Caractéristiques	Descriptifs
Bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les petites et moyennes entreprises ;</li> <li>✓ Les petites et moyennes Industries ;</li> <li>✓ Les très petites entreprises de tous les secteurs d'activités</li> <li>✓ Les artisans (atelier de couture, mécaniques, menuiseries, etc...);</li> <li>✓ Les professions libérales: médecins, pharmaciens, bureaux d'études</li> <li>✓ Les commerçants ;</li> <li>✓ Les prestataires de services: agences en douanes, transporteurs;</li> <li>✓ Les loueurs de voitures ;</li> <li>✓ Les restaurateurs, hôteliers ;</li> <li>✓ Les industriels.</li> </ul>
<b>NB : L'entreprise doit être déjà en activité, même minime</b>	
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Coopérative, groupement, association ayant un besoin justifié par l'activité capable de payer entre 15% et 30% dans l'acquisition des équipements</li> </ul>
Objectif du crédit-bail	<p><b>L'objectif est :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ D'augmenter la capacité de production ;</li> <li>✓ D'améliorer la qualité de production ;</li> <li>✓ De moderniser ses équipements de production, ...</li> </ul>
Le taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Si l'activité s'inscrit dans les activités du secteur porteur de croissance, le taux d'intérêt est de 8% annuel dégressif. Pour les autres secteurs, les intérêts seront calculés sur base du taux du marché</li> </ul>
La durée	<p><b>La durée d'un contrat de bail est toujours inférieure à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La durée de vie économique du bien financé ;</li> <li>✓ La durée d'amortissement technique de ce bien.</li> </ul> <p>Les fourchettes des durées les plus courantes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 12 à 24 mois pour le matériel roulant léger, informatique et bureautique;</li> <li>✓ 18 à 36 mois pour le matériel roulant lourd et le matériel médical ;</li> <li>✓ 36 à 48 mois pour le matériel industriel.</li> </ul> <p>Les durées sont toujours négociables mais demeureront toujours inférieures à la durée d'amortissement.</p>
Périodes d'octroi :	À tout moment
Périodicité des loyers	✓ Elle est négociable et est fonction de l'activité

Le montant	<p><b>Le montant du crédit dépend :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ De l'autofinancement ;</li> <li>✓ Du montant financé ;</li> <li>✓ De la durée du crédit.</li> </ul> <p><b>L'information sur les prix est indispensable pour servir de base de calcul pour les intérêts</b></p>
Les garanties	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nantissement du bien financé : mobilier ou immobilier ;</li> <li>✓ Assurance.</li> </ul>
Les modalités de déboursement et remboursement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Déblocage du crédit et Paiement direct au fournisseur du bien financé.</li> </ul>

### 02 Le Warrantage

Caractéristiques	Descriptifs
Marché cible	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La cible pour ce produit est l'agriculteur,</li> <li>✓ Le contrat est signé entre l'association des producteurs ou coopérative et l'IMF et/ou Banque.</li> </ul>
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avoir une production à fournir comme garantie ;</li> <li>✓ Avoir un hangar construit suivant les normes reconnus;</li> <li>✓ Sécurité dans la localité ;</li> <li>✓ Existence des associations et/ou coopératives ;</li> <li>✓ Accessibilité de la zone.</li> </ul>
Objectif du crédit warrantage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le crédit warrantage a pour objectif de protéger l'agriculteur pendant la période de récolte où le prix est bas.</li> <li>✓ Le warrantage vise à valoriser la production des agriculteurs.</li> <li>✓ Montant à financer 60 à 80% de la production stocké.</li> </ul>
Le taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le crédit s'inscrit dans les activités du secteur porteur de croissance : Taux d'intérêt 8% annuel dégressif</li> </ul>
La durée	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Durée maximum de 8 mois</li> </ul>
Les sécurités garanties	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour accéder au crédit warrantage, le stock donné comme garantie doit être de bonne qualité et sécurisé</li> </ul>
Les modalités de déboursement et remboursement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le déboursement et le remboursement avec déblocage se fait en différentes étapes avec éventuellement fixation des périodes (ligne de crédit).</li> <li>✓ La période pour la vente libre est de 6 à 8 mois après laquelle d'autres modalités de remboursement sont définis en commun en accord avec Institutions de Microfinance</li> </ul>

### 03 Le Crédit Intrants

Caractéristiques	Descriptifs
Bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les agri-éleveurs</li> </ul>
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Coopérative, groupement, association, individus</li> </ul>
Objectif du crédit intrant	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmentation de la production et de la productivité</li> </ul>
Le taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le crédit s'inscrit dans les activités du secteur porteur de croissance : taux d'intérêt 8% annuel dégressif</li> </ul>
La durée	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les durées sont toujours négociables mais la durée maximale est de 7 à 12 mois.</li> </ul>
Périodes d'octroi :	À tout moment
Le montant	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le montant du crédit est variable selon l'étendue de la plantation et de la capacité des besoins du demandeur ;</li> </ul>
Les garanties	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Caution solidaire ;</li> <li>✓ Hypothèque ;</li> <li>✓ Certificat foncier ou autres documents de propriété d'une parcelle;</li> <li>✓ Nantissement de fonds.</li> </ul>
Les modalités de déboursement et remboursement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Déblocage du crédit en une tranche ;</li> <li>✓ Remboursement au maximum en deux tranches suivant les clauses du contrat.</li> </ul>



## Caractéristiques

## Descriptifs

## Bénéficiaire

- ✓ Les agri-éleveurs
- ✓ Les petites et moyennes entreprises
- ✓ Les artisans (atelier de couture, mécaniques, menuiseries, etc.);
- ✓ Les commerçants ;
- ✓ Les coopératives ;
- ✓ Les groupes de solidarités ;

## Critères d'éligibilité

- ✓ Groupement ;
- ✓ Coopérative ;
- ✓ Association.

## Objectif du crédit

- ✓ L'objectif est de faciliter l'accès au financement pour les bénéficiaires n'ayant pas une autre forme de garantie

## Le taux d'intérêt

- ✓ Si l'activité s'inscrit dans les activités du secteur porteur de croissance, le taux d'intérêt est de 8% annuel dégressif. Pour les autres secteurs, les intérêts seront calculés sur base du taux du marché.

## La durée

- ✓ Les durées varient de 6 à 12 mois.

## Périodes d'octroi :

- ✓ A n'importe quelle période

## Le montant

- ✓ Le montant du crédit dépend de la capacité et des besoins du groupement.

## Les garanties

- ✓ Caution solidaire et indivisible des membres du groupement ;
- ✓ Certificat foncier ou autres documents de propriété d'une parcelle ;
- ✓ Nantissement de fonds.

## Les modalités de déboursement et remboursement

- ✓ Déblocage du crédit en une tranche ;
- ✓ Remboursement mensuel suivant les clauses du contrat.

## Caractéristiques

## Descriptifs

## Bénéficiaire

- ✓ Les petites et moyennes entreprises
- ✓ Les artisans (atelier de couture, mécaniques, menuiseries, etc.);
- ✓ Les commerçants ;
- ✓ Les coopératives ;
- ✓ Les groupes solidaires
- ✓ Les individus

## Critères d'éligibilité

- ✓ Justification de l'activité par un plan d'affaire si possible

## Objectif du crédit

- ✓ L'objectif est d'accroître la capacité financière du demandeur

## Le taux d'intérêt

- ✓ Si l'activité s'inscrit dans les activités du secteur porteur de croissance, le taux d'intérêt est de 8% annuel dégressif. Pour les autres secteurs, les intérêts seront calculés sur base du taux du marché

## La durée

- ✓ Les durées varient de 6 à 48 mois.

## Périodes d'octroi :

- ✓ A n'importe quelle période

## Le montant

- ✓ Le montant du crédit dépend de la capacité et des besoins du demandeur ;

## Les garanties

- ✓ Caution solidaire et indivisible des membres ;
- ✓ Certificat foncier ou autres documents de propriété d'une parcelle ;
- ✓ Nantissement de fonds.

## Les modalités de déboursement et remboursement

- ✓ Déblocage du crédit en une tranche
- ✓ Remboursement mensuel ou trimestriel suivant les clauses du contrat.

PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE  
DU BURUNDI « PAIFAR-B »

Le PAIFAR-B est un projet appuyé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), avec un financement global de 38.6 millions USD répartis comme suit:

- ▲ FIDA : 24,9 millions USD ;
- ▲ Contrepartie du Gouvernement du Burundi: 2,6 millions USD;
- ▲ Contribution des Institutions de Microfinance et banques: 8,9 millions USD;
- ▲ Contribution des bénéficiaires : 2,1 millions USD.

Le PAIFAR-B est placé sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget, et de la Coopération au Développement Economique. Le Ministère de l'environnement, de l'Agriculture et de l'élevage est le maître de l'ouvrage de ce projet.

*L'objectif global du PAIFAR-B*

est de contribuer à augmenter les revenus des ruraux pour une réduction durable du niveau de la pauvreté.

*L'objectif de développement du PAIFAR-B*

est de renforcer l'inclusion financière des populations rurales agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre de services financiers et non financiers.

*La zone d'intervention du PAIFAR-B*

Le PAIFAR-B touchera directement un total de 99.200 ménages ruraux dans 14 provinces du Burundi sur une durée de 7 ans : Ngozi, Muramvya, Cibitoke, Bubanza, Kayanza, Gitega, Karuzi, Bujumbura Rural, Rumonge, Makamba, Rutana, Ruyigi, Cankuzo et Muyinga (commune Mwakiro). L'appui du projet sera, par la suite, élargi aux autres provinces du pays.